

## Bourse d'étude ENSENHAR en région Occitanie



Bourse d'étude ENSENHAR en région Occitanie

**L'Office public de la langue occitane propose une aide financière aux étudiants désirant devenir professeurs des écoles de classe bilingues français - occitan dans le premier degré en région Nouvelle-Aquitaine et Occitanie**

**Candidature avant le 30 septembre 2019**

La bourse d'étude ENSENHAR s'adresse aux étudiants se destinant à enseigner en occitan dans les écoles maternelles et élémentaires des filières publiques bilingues français-occitan et du réseau associatif Calandreta, dans les académies de Bordeaux, Limoges, Montpellier, Poitiers ou Toulouse (régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie).

D'un montant de 4.000 € attribués par année universitaire (renouvelable une seconde année, sous condition (1), soit un montant maximal de 8.000 €), il s'agit d'une aide individuelle et forfaitaire (pouvant se cumuler avec d'autres aides individuelles). Elle est accessible aux étudiants inscrits en Licence 3 ou Master 1, motivés par l'enseignement en occitan et engagés dans une formation universitaire préparant au métier d'enseignant de classe bilingue<sup>1</sup>.

Le dispositif de bourse d'études ENSENHAR a pour objectif de soutenir les vocations aux concours de recrutement des professeurs des écoles bilingues, dans le cadre d'un partenariat entre les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, le Ministère de l'Éducation nationale et l'Office public de la langue occitane. Il s'agit en effet de répondre à la demande croissante d'ouverture de nouveaux sites scolaires bilingues dans ces académies.

Les étudiants intéressés sont invités à déposer un dossier de candidature auprès de l'Office public de la langue occitane, **avant le 30 septembre prochain** (informations, conditions et liste des formations éligibles sur le site internet).

**Contact bourse d'étude ENSENHAR :** [contact@ofici-occitan.eu](mailto:contact@ofici-occitan.eu) - Tel 05 82 60 02 80

(1) Cf. modalités d'éligibilité au dispositif de la bourse d'étude ENSENHAR : voir le site Internet.